



# Les Voisins De Panier

Panier de légumes et légumineuses

AMAP association de maintien de l'agriculture paysanne

# ORDONNANCE VERTE

## CONTRAT D'ENGAGEMENT

L'association a pour but de maintenir les fermes de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, en fournissant des légumes et légumineuses de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires. L'AMAP permet à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des ateliers pédagogiques sur les fermes des producteurs engagés.

## LES CONTRACTANTS / PARTENAIRES

### Les Producteurs

#### GAEC Le Grand Jardin

Haezebrouck Nicolas  
& Guellier Camille  
1394, route de la Roussière  
49770 La Membrolle sur Long.  
☎ : 06 33 06 85 80  
✉ : nicolas@grandjardin.bio

#### & Ferme Grains des Loges

François BOISSINOT  
Ferme Grains des Loges  
49220 Le Lion d'Angers  
☎ : 06 42 80 92 16  
✉ : contact@grainsdesloges.fr

### Les Amapiens

NOM : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

✉ : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

✉ : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## TERME DU CONTRAT

Le présent contrat est établi selon les données ci-dessous (cochez le contrat choisi) :

Panier	Prix unitaire*	Prise en charge (Angers Loire Métropole et Agence Régionale de Santé)	Contrat ordonnance verte	
				20 paniers
Le petit	13€ 50	135 €	<input type="radio"/>	135 €
Le moyen	18€ 50		<input type="radio"/>	235 €
Le grand	24€ 50		<input type="radio"/>	355 €

Dans le principe des AMAP, cette somme sera remise au référent AMAP au moment de l'engagement sous la forme d'un ou plusieurs chèques : 1, 2 ou maximum 5 pour le contrat. Le(s) chèque(s) est(sont) libellé(s) à l'ordre du **GAEC Le Grand Jardin**.

Ces distributions sont programmées tous les Jeudis de 18h à 19h15 au local. Elles ont lieu toutes les semaines de l'année sans interruption sauf la semaine de l'ascension 2025.

Pour un démarrage en cours d'année précisez la date de début du contrat.

.. / .. / 2025

+ contrat légumineuses	Prix	Prise en charge (Angers Loire Métropole et Agence Régionale de Santé)	Reste à charge
Distribution 1 Haricot rouge, lentilles vertes et corail	16 €	8 €	8 €
Distri 2 lentilles, pois chiche, pois cassés			

Dans le principe des AMAP, cette somme sera remise au référent AMAP au moment de l'engagement sous la forme d'un chèque libellé à l'ordre du **Ferme du Grain des Loges**. Ces distributions auront lieu les 20 mars, 19 juin et/ou 25 septembre.

Une résiliation anticipée du contractant reste possible sous certaines conditions. Dès lors, le remboursement des mensualités restantes sera étudié par les représentants de l'association. **Préavis au moins de 15 jours.**

## SIGNATURES, précédées de la date et de la mention « Lu et approuvé »

Le producteur Fait le : \_\_/\_\_/\_\_

les amapiens partageurs :

## CONTACTS : les référents consommateurs en charge actuellement de la relation avec le producteur

Yves Bouchet - légumes	1 rue de l'Eglise	Pruillé	06 83 38 78 45	<a href="mailto:yves.bouchet5@orange.fr">yves.bouchet5@orange.fr</a>
Erwan Flinois - légumes	77 rue Charles De Gaulle	La Membrolle/Long.	0695852706	<a href="mailto:flinoiserwann@yahoo.fr">flinoiserwann@yahoo.fr</a>
Christian Pottier - légumineuses		La Meignanne	06 31 56 87 57	<a href="mailto:laguesse.pottier@gmail.com">laguesse.pottier@gmail.com</a>
Françoise Liautaud - légumineuses		Pruillé	06 66 70 07 22	<a href="mailto:f.liautaud@wanadoo.fr">f.liautaud@wanadoo.fr</a>